

BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie locale

4

Le budget prévisionnel 2021
Commission finances
Commission bâtiments communaux, cimetière et sécurité
Commission vie associative /sport / développement des activités
Commission Communication, Tourisme, Culture, Espaces verts
Social - CCAS - CMJ
Écoles
Résultats du sondage « Réfléchir ensemble, c'est mieux »
Création d'une Maison France Services (MFS)
Étude de revitalisation du centre-bourg
Hommage à notre ancien maire Bernard Bourguignon

La vie des associations

11

16^{ème} homme
IME Georges Pompier
APE
Foyer Rural
Bibliothèque Municipale
Comité de Jumelage
Les Réveillés

Les nouvelles brèves

13

Enquête de satisfaction bulletin
Cambriolages
Troc de plantes
Environnement
Restaurant l'Étape

Les élus ont la parole

15

Sainte-Fortunade,
une passion commune
Sainte-Fortunade,
avançons ensemble

NUMÉROS D'ASTREINTE

En cas d'urgence,
vous pouvez contacter

ADJOINT

06 82 73 15 12

Eau -

Syndicat des Deux Vallées

06 33 52 67 99

ENTRE VOUS ET NOUS / 4 OUTILS DE COMMUNICATION



Le bulletin d'informations



Le site internet : <https://www.ste-fortunade.fr>



Le compte Facebook : Sainte-Fortunade



IntraMuros



MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

1 route du Château Comtal 19490 Sainte-Fortunade
Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96
CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10
N° de Commune : 203
Site internet : <https://ste-fortunade.fr>
e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 77 avril 2021

Tirage : 1 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005
Adresse : 1 route du Château Comtal 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directrice de publication : Brigitte MASMONTÉIL

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Monique BOURNOVILLE, Anthony MONTEIL, Michelle SELVE, Brigitte MASMONTÉIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.



Maquette : Brigitte MASMONTÉIL

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Z.I. de Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement



Chers fortunadais, Chères Fortunadaises,

Les beaux jours reviennent, le soleil nous donne de l'espoir !

De l'espoir pour s'assurer que les vaccins arrivent, et que vous allez pouvoir tous vous faire vacciner. En effet, il faut bien se dire que seuls les vaccins vont pouvoir nous mettre à l'abri de la contamination.

De l'espoir, de voir redémarrer les nombreuses activités de nos associations. Qui veut faire de la gymnastique, qui veut chanter, qui veut déguster nos célèbres farcidures, qui veut profiter des nombreuses ballades dans notre commune... En un mot espoir de reprendre notre vie d'avant.

De l'espoir, pour la réalisation de nos projets :

- La 2^{ème} tranche des vestiaires du club de foot avance rapidement sous l'œil vigilant de Philippe Sourie. Nous pourrons tous ensemble participer à leur inauguration sans tarder.
- L'étude du complexe sportif, menée par Sylvain Porta, est à présent terminée et nous allons lancer l'appel d'offres auprès de nos artisans. Nous espérons que les jeunes fortunadais pourront s'élancer sur la piste de skate parc cet été, accompagnés par leurs parents qui profiteront du parcours santé, sans oublier les petits qui auront leur espace avec jeux.
- La première partie de l'étude de dynamisation du centre bourg, gérée par Laurent Delage a été présentée aux membres du conseil municipal, aux commerçants du centre bourg et aux propriétaires de gîtes. Rencontre très fructueuse où chacun a pu apporter sa vision et ses propositions.
- L'école appelle chaque jour la vigilance de Sylvie Laforge pour la mise en place des consignes sanitaires. Sachez que celles-ci changent constamment, et qu'il faut adapter régulièrement un nouveau protocole. Par ailleurs, une étude va être diligentée pour la création d'un nouveau dortoir pour les tous petits.
- Notre intention est d'ouvrir cet été la chapelle comtale, pour cela Brigitte Masmonteil prépare l'aménagement et les informations pour les touristes qui visitent notre commune.
- Début juillet, nous allons inaugurer la « Maison France Services » située dans les locaux de la mairie. Quelques travaux sont prévus pour aménager le hall d'accueil. Deux salariées de la mairie vous accueilleront pour vous aider dans vos démarches administratives : retraites, impôts, CAF, justice, poste... Le bureau de poste deviendra agence postale dans les locaux de la mairie. Un document est en préparation pour vous donner toutes les informations.
- Le « farci-trail » prend forme. L'équipe menée par Xavier Durand travaille sur le tracé, pour une réalisation en 2022.

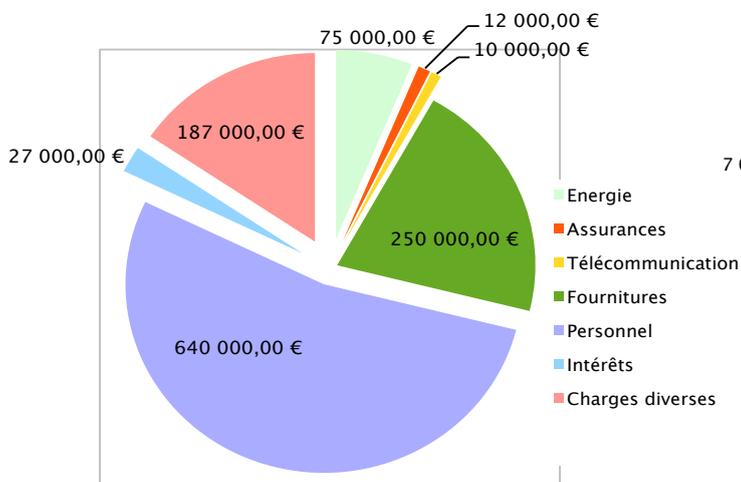
Comme vous le voyez, nous avançons pour vous apporter plus d'espoir et de bien-être dans une vie plus ensoleillée.

Martine Dupin de Beysat

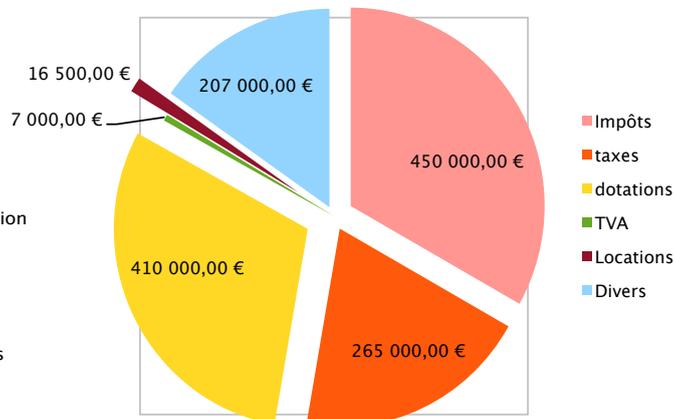
Martine DUPIN DE BEYSSAT,
Maire de Sainte-Fortunade

Le budget prévisionnel 2021

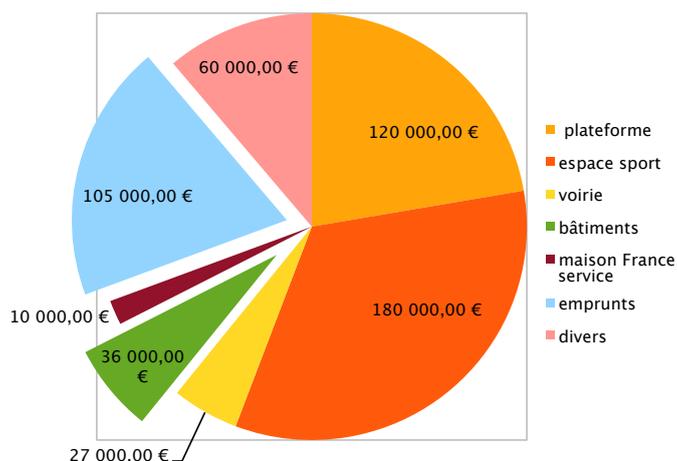
Fonctionnement des charges



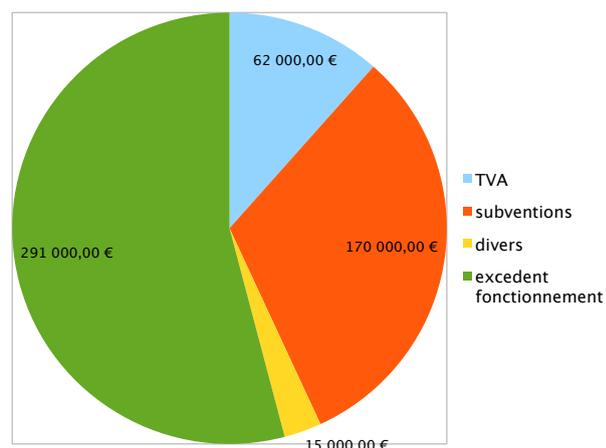
Fonctionnement des recettes



Investissements / Dépenses



Investissements / Recettes



Commission finances

Le budget de l'année 2020 n'aura finalement pas trop été impacté par les frais liés à la covid et la baisse des recettes. Ils ont été partiellement compensés par une baisse de certaines charges notamment à l'école (frais de cantine et de garderie...).

Le budget 2021 vous est ici présenté succinctement et sa tenue sera conditionnée à l'évolution du virus et des mesures ministérielles qui en découleront.

Ainsi parmi les principaux chantiers citons :

- la fin de la réfection des vestiaires du foot ;

- l'aménagement de la plate-forme avec des espaces dédiés à la pratique du sport pour tous, petits et grands ;
- l'enfouissement des lignes de la route de la Chapelle des Métayers ;
- la réfection de la toiture de l'école élémentaire ;
- une étude pour l'aménagement d'un dortoir et d'un préau à la maternelle et la sécurisation de l'école ;
- le lancement de l'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat rural) ;
- la deuxième phase de la révision du PLU.

Frédéric BOUYSSON

Commission bâtiments communaux, cimetière et sécurité

Les efforts vont être dirigés vers l'école pour apporter plus de confort à nos enfants :

- Réfection des sanitaires pour la maternelle ;
- Étude pour création d'un nouveau dortoir ainsi que d'un préau pour les enfants de petite, moyenne et grande sections ;
- Renforcement de la sécurité à l'école ;
- Réfection globale des chapelles des Métayers et Chabrignac ;
- Réfection des allées du cimetière ;
- Peinture des portails du cimetière.

Philippe SOURIE



Commission vie associative / sport / développement des activités

Une grande partie du budget de 2021 sera consacré à :

- L'entretien et le balisage des sentiers existants,
- La création de nouveaux sentiers.

Création d'un groupe de travail pour développer de nouveaux sentiers et activités pour les fortunadais et fortunadaises. Certains travaux seront réalisés en collaboration avec l'IME et le CFA inclusif.

Concernant le projet parking-aire de loisirs :

- Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'État, du Département, de l'AGGLO, Jeunesse et Sports et auprès de l'Europe,
- Le permis d'aménager (*voir ci-contre*) a été déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

Nous vous tiendrons informés régulièrement via le site internet de la commune ou la page Facebook, de l'avancement des travaux.

Une partie du budget est toujours réservée aux associations. Elles nous ont toutes retourné leur dossier de demande de subvention.

Une première réunion, concernant le projet d'organisation d'un Farci-Trail, a eu lieu fin février et une ébauche de parcours a été faite mi-mars. Ce 1^{er} Farci-Trail pourrait voir le jour fin février 2022.

Sylvain PORTA



Plan de masse

Commission Communication, Tourisme, Culture, Espaces verts

Les investissements seront essentiellement consacrés au tourisme et aux aménagements paysagers.

Création d'un point d'accueil et d'information dans la chapelle comtale. Des tables et bancs de pique-nique seront installés dans le bas du parc du château, dans les délaissés du Grelet et de Riou-Blanquet. Des panneaux d'informations touristiques sont à l'étude.

Brigitte MASMONTÉIL



La chapelle comtale

Social - CCAS - CMJ

Pour les aînés, en remplacement du repas annuel, le CCAS a offert des chèques-cadeau pour un montant total de 6 030€. Ceux-ci sont à utiliser chez les commerçants de la commune. **Pour les personnes qui ne les ont pas encore dépensés, ces bons sont valables jusqu'au 30 juin 2021.** Les personnes résidant en EHPAD ont reçu un cadeau. Par ailleurs, le CCAS aide à l'installation de la Téléassistance, au transport pour Tulle (1 AR/mois), et pour se rendre aux après-midi récréatifs de l'instance de gérontologie.

Pour les jeunes, le CCAS a revu les orientations budgétaires :

Pour les élèves de l'école de Sainte-Fortunade, attribution d'un chèque cadhoc. Il leur sera distribué automatiquement en fin d'année par le père Noël.

- Pour les collégiens, attribution d'un pass culture ou sport de 15€ sur demande.
- Pour les lycéens, une aide à la conduite de 100€ attribuée sur demande à la fin de la formation.

- Pour les jeunes, attribution d'une aide de 100€ sur demande :

- ◇ pour la préparation à un concours,
- ◇ un apprentissage,
- ◇ l'entrée à la Fac,
- ◇ une caution de location d'appartement.

Toutes les demandes se font auprès de M^{me} AUBERTIE, secrétaire en charge des dossiers du CCAS.

Dix jeunes composent ce CMJ : Camille Bugnon-Murys, Océane Galvaing, Maxime Laval, Leia Fornara, Alicia Sochaj, Yanis Pariente, Selena Cardoso-Moreira, Anaïs Mairié, Justine Valadou, Théo Thirifays. La première réunion du Conseil Municipal Jeunes a eu lieu le 13 mars. Les jeunes ont souhaité être associés au projet du complexe sportif comportant le skate-parke. Le dimanche 25 Avril à 14h30, les jeunes organisent une chasse aux œufs dans le parc du château. Ce CMJ dynamique, très riche en idées et en projets, va marquer les deux ans à venir.

Écoles

Voilà déjà une année que l'équipe municipale, les agents et l'équipe pédagogique sont unis pour faire face au défi de la crise sanitaire.

2021 est l'année du renouvellement du Projet Éducatif Territorial (activités périscolaires). Sa mise en place relève de la mairie. Après enquête auprès des parents, le Conseil d'École du 11 mars a voté pour la semaine scolaire de 4 jours et demi. Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens. Le dossier sera visé par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) qui fera part de sa décision. Nous tenons à préciser aussi que ce temps périscolaire n'est pas obligatoire, les parents peuvent ne pas y inscrire leurs enfants.

Un audit sécurité en coopération avec la gendarmerie a été effectué le 10 Décembre. Ils préconisent quelques travaux non obligatoires.

Par ailleurs, la municipalité attentive au bien-être et à la sécurité des enfants va entreprendre des travaux pour un nouveau dortoir.

Le plan Vigipirate est actuellement en vigueur: il demande de favoriser la récupération des enfants au portail afin d'éviter les va et vient dans l'école (hors récupération en garderie). Dans ce même but, les rendez-vous médicaux ou autres doivent être pris en dehors des heures de classes.

Un premier exercice de «simulation intrusion» s'est très bien déroulé un matin de février vers 10h. Un second exercice est prévu prochainement.

Les inscriptions à l'école baissent comme dans tout le département. Elles concernent les enfants nés en 2018. Il y a pour l'instant 140 élèves inscrits pour la prochaine rentrée.

L'épidémie et les contraintes des protocoles jouent énormément sur



École maternelle

les comportements et les humeurs des enfants. Nous avons constaté chez ces derniers des comportements inappropriés (langage, gestes violents et dégradations). La COVID n'explique et n'excuse pas tout ! Si ces comportements devaient perdurer, nous serions dans l'obligation de prendre des sanctions.

Sylvie LAFORGE

Résultats du sondage IntraMuros « Réfléchir ensemble, c'est mieux »



À l'issue du sondage, il en ressort :

Les Fortunadais utilisent les commerces de la commune et en demandent plus.

Ils aimeraient un petit marché.

56 % souhaitent réduire la vitesse des véhicules qui traversent le bourg.

Ils souhaitent plus d'activités pour les enfants et les jeunes.

Ils veulent un foyer-logement pour personnes autonomes.

Ce qu'il manque dans la commune selon eux :

1 - Loisirs : Un cinéma de plein air, une aire de jeux pour enfants, des rencontres type : inter-villages, des activités pour les jeunes et pour les moins jeunes, une bibliothèque plus importante, la rénovation de la scène de plein air pour le retour des spectacles, un foyer intergénérationnel géré par les associations, le réaménagement de la grange avec un espace culturel et de rencontre jeunes/personnes âgées avec baby-foot / billard / palais, un centre aéré, un centre de loisirs et une crèche.

2 - Commerces : vente directe de produits locaux (fruits et légumes, viande, produits laitiers...), des terrasses de bistrot, une boutique de vêtements, un fleuriste, un food-truck, un marché, une jardinerie, une démarche participative pour occuper les locaux commerciaux vacants.

3 - a) Sport : une salle de sport, la remise aux normes du cours de tennis et des sentiers de randonnée (balisage élagage), un parcours de santé, un gymnase pour les écoles et les clubs, des cours de Taïchi.

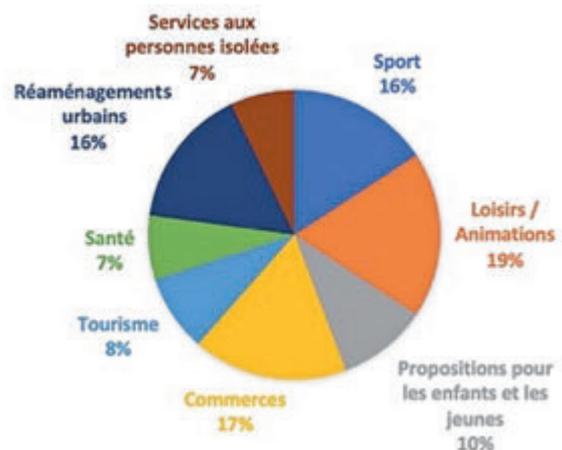
b) Aménagement urbain : Un lotissement en périphérie immédiate du bourg, réaménagement de la place de La Poste, plus de places de parking, un véritable espace camping-car, la suppression des poubelles enterrées sur le parking du bourg.

4 - Tourisme : La revalorisation des monuments historiques notamment le château / le parc / l'église / le bourg, une signalétique des sentiers et des monuments à voir, mettre à jour le circuit de randonnées, création d'un parcours Terra Aventura, point wifi dans le parc, accueil pour touristes.

5 - a) Services aux personnes isolées : Plus d'écoute, de visite, d'aides, d'activités pour les personnes seules ou isolées.

b) Santé : Un kinésithérapeute, un ostéopathe, un 2^{ème} médecin, un orthophoniste.

Ce qui manque dans la commune, selon vous en chiffres :



Création d'une Maison France Services (MFS)

L'ouverture est prévue cet été. La direction de la Poste, ayant eu connaissance du projet, a contacté M^{me} Le Maire pour lui proposer d'y associer le service postal. De ce fait, lors du conseil municipal du 6 février 2021, il a été acté et voté la création d'une agence postale communale.

La mairie pour garantir à chacun une plus grande accessibilité aux services publics et une simplification des démarches administratives, sera soutenue par les organismes ci-contre.

D'autres organismes pourront s'y rajouter par la suite. Deux agents ayant suivi une formation spécifique accueilleront le public et le guideront dans ses démarches. La partie accueil du rez-de-chaussée de la mairie va être réorganisée. Au 1^{er} étage, un espace confidentiel, un accès au numérique et un dispositif de visio-conférence seront à disposition des usagers.

Sainte-Fortunade possède tous les atouts pour mener à bien ce projet.



- Direction générale des finances publiques
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la justice
- CARSAT
- Banque postale
- CAF
- MSA
- CPAM
- Pôle emploi

Étude de revitalisation du centre-bourg

Phase 1 : Diagnostic et enjeux (janvier 2021)

① Données de cadrage et lecture urbaine

Constats :

- Sainte-Fortunade est très fortement liée à Tulle. Elle se situe dans la zone captive de cette dernière, ce qui ne laisse que peu d'espace à un développement commercial supplémentaire.
- La zone d'attraction du centre-bourg se limite principalement à la commune.
- Le cœur de bourg : un cadre de vie de qualité pénalisé par la coupure urbaine que génère le trafic sur la D940.
- Une morphologie urbaine et une accessibilité de la commune centrée sur la D940 qui limite l'accès et la vision sur les autres quartiers et sur le paysage.
- Les deux places, le Château, son parc et les bâtiments communaux constituent les éléments majeurs et structurants du cœur de bourg.
- Le quartier patrimonial du Barry-Bas, un quartier en devenir.
- Une offre complète d'équipements publics dans le centre-bourg : La Poste, salle des fêtes, l'Orangerie, écoles et équipements sportifs.
- Une offre de santé excentrée mais présente.



Enjeux :

- Comment Sainte-Fortunade peut-elle tirer parti de la proximité de Tulle et en faire un atout ?
- Comment pacifier la traversée du cœur de bourg pour renforcer la qualité de vie et l'attractivité du bourg ?
- Comment renforcer et valoriser la vocation des deux places du cœur de bourg, ainsi que les bâtiments communaux qui s'y trouvent ?
- Comment s'ouvrir sur les autres quartiers et faire évoluer le quartier du Barry-Bas ?

② Comprendre l'offre et la dynamique commerciale

Constats :

- Le centre-bourg dispose d'une offre commerciale de proximité relativement complète, localisée sur un axe de flux.
- La boulangerie, qui est un moteur est en retrait et manque de visibilité.
- La boucherie n'est pas dans le centre-bourg et « confidentielle ».
- La rupture du linéaire commerciale, marquée par 3 locaux vides, renvoie un sentiment de fragilité commerciale.
- Pour autant le périmètre du centre-bourg commerçant, qui s'étend sur 300 m, bénéficie d'une réelle capacité de stationnement.
- Le centre-bourg renvoie une ambiance différente selon l'endroit où l'on se rend, formant un séquençage plus ou moins dynamique.



Enjeux :

- Comment favoriser une meilleure lisibilité et identification de l'offre présente ?
- Quels devenir pour les commerces fermés ?
- Comment mettre en valeur cette capacité de stationnement ?
- Comment mieux la signaler ? La requalifier ? La gérer ?
- Comment tirer parti des dynamiques existantes pour structurer une ambiance plus homogène et plus qualitative ?

Étude de revitalisation du centre-bourg

Phase 1 : Diagnostic et enjeux (janvier 2021)

③ Comportements d'achats

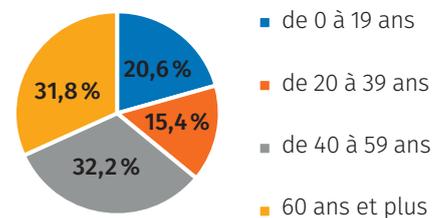
Constats :

- Les Fortunadais sont principalement: des retraités, des couples de plus de 40 ans et des ménages de 3 personnes.
- Les jeunes (en couple ou célibataires); les ménages de plus de 6 personnes et les artisans, commerçants, chefs d'entreprises; sont sous représentés.
- Pouvoir d'achat des habitants : moyen.
- Les habitants de Sainte-Fortunade consomment de préférence des produits locaux dans des commerces traditionnels et de proximité.
- Ils accordent de l'importance à l'accueil et aux services et sont des clients fidèles.
- Ménages motorisés.

Axe de travail :

- Confort
- Services
- Accueil
- Prix
- Loisirs

Répartition de la population selon la tranche d'âge



④ Les orientations

- Réfléchir sur la visibilité des commerces, l'homogénéité des façades, le devenir des commerces fermés, le périmètre du cœur de bourg à valoriser...

Valorisation du tissu commercial

Stationnement et trafic

- Signaler, ajuster et gérer le stationnement présent.
- Engager un partenariat avec le Département et Tulle Agglo, pour une pacification de la D940 à plus long terme.

- Saisir l'opportunité de l'OPAH RU pour s'interroger sur les évolutions nécessaires du bâti patrimonial pour retrouver une attractivité sur le marché et mener une réflexion avec les acteurs du logement (produits adaptés aux besoins existants et à venir).

Cadre et bâti

Espace public & fonctionnement

- Restructurer et réaménager l'espace de la place en face du château.
- Améliorer le confort et la qualité des espaces de la séquence commerciale de la D940.
- Engager une revalorisation et une évolution des espaces publics du Barry Bas.

Hommage à notre ancien maire Bernard Bourguignon

Bernard Bourguignon nous a quittés le 15 février dernier à l'âge de 81 ans. Il avait été maire de notre commune de 1995 à 2008. C'est l'occasion pour nous de rappeler quelle fut sa vie et de lui rendre hommage pour son action durant ses 13 années de mandature.

Bernard Bourguignon était « un drôle de bonhomme » comme l'a souligné avec tendresse son beau-fils le jour de ses obsèques religieuses qui se sont déroulées le 17 février dans le parc du château. Oui un personnage hors norme tant par sa forte personnalité que par sa carrure imposante, avec une vie atypique qui l'a conduit de Lorraine dont il était originaire jusqu'à Sainte-Fortunade où il s'était définitivement installé en passant par l'Allemagne, les Antilles et l'Afrique. Car le parcours de Bernard Bourguignon n'est pas banal.

Il quitte l'École à l'âge de 15 ans pour rentrer en apprentissage à la SNCF et devenir conducteur de train au dépôt de Longwy sur les locomotives à vapeur puis électriques.

Appelé du contingent avec sa classe d'âge en 1959, il effectue son service militaire au centre d'instruction de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre à Essey les Nancy et en profite pour passer son brevet de pilote sur les petits avions d'observation. Il est promu Sergent en 1960. C'est à ce moment là que naît sa vocation pour « le métier des Armes ». Il s'engage et tout en exerçant ses responsabilités de sous-officier, il prépare et réussit le concours d'entrée à l'École Militaire Interarmes de Coëtquidan en 1963. Après une année de formation, il est nommé Sous-Lieutenant dans les Troupes de Marine (spécialité Artillerie). Il a 25 ans et débute une carrière d'Officier qui va

l'amener à servir dans des unités opérationnelles sur le territoire métropolitain mais aussi en Allemagne, aux Antilles et en Afrique avec notamment une participation à des opérations extérieures au Tchad et un séjour à l'Ambassade de France à Djibouti. Il termine sa brillante carrière militaire de 36 ans à Tulle, en 1995 comme Délégué Militaire Départemental de la Corrèze.

Prenant sa retraite par anticipation, il s'engage en politique et il est élu cette même année maire de notre commune. Il fera 2 mandats successifs durant lesquels il va s'investir pleinement pour l'embellir et la développer.

Connu pour son franc parler et son dynamisme, il est aussi passionné par sa tâche qu'il exerce à temps plein. C'est un bâtisseur, un entrepreneur qui pendant 13 ans va transformer la commune en chantier permanent pour créer une nouvelle salle des fêtes, restructurer et rénover le groupe scolaire, restaurer l'Église et le presbytère, transférer la poste dans un nouveau bâtiment afin de la mettre aux normes et d'assurer son maintien à Sainte-Fortunade, améliorer les installations sportives et lancer la rénovation de la charpente du château. C'est lui aussi qui conduit la mise en œuvre du deuxième plan d'aménagement du bourg et prépare le troisième relatif à Leix et au bois de Paumel, qui développe la zone d'activités des Roses. C'est aussi durant son second mandat que la Commune se dote, parmi les premières en Corrèze, d'un Plan Local d'Urbanisme. C'est enfin lui qui installe le premier Conseil Municipal Jeunes dans notre commune. Il est à l'origine de la mise en place des marchés de producteurs de pays dans notre commune. Un bilan remarquable.



Mais en même temps qu'il exerce cette fonction, il accepte la première vice-présidence du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le Président Jacques Chirac lui confie même des responsabilités nationales en le nommant président du Conseil d'Administration de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers de 2004 à 2007.

Ainsi, Bernard Bourguignon n'aura eu de cesse de s'engager au service des autres. SERVIR son pays, SERVIR sa commune. Cet engagement sans faille fut reconnu par les plus hautes instances de la France avec ses promotions comme Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Sainte-Fortunade lui est reconnaissante pour tout ce qu'il a fait pour elle.

16^{ème} HOMME CORRÈZE Club de Supporter du STADE TOULOUSAIN

Comme nous le signalions dans le bulletin précédent, au niveau des sorties et animations ce sera une année blanche.

Mais nous tenions à vous faire savoir que le **NOM** de notre amicale est gravé au stade ERNEST-WALLON (Toulouse) car pour soutenir notre équipe fétiche, nous avons acheté des briques...Rouge & noir.

Nous sommes très satisfaits de sa performance pour cette saison...

Le Président & son bureau, Claude SOURIE



IME Georges Pompier Partenariat PEP 19 - CFA Inclusif et Mairie de Sainte-Fortunade

C'est avec grand intérêt que les PEP 19 ont pris connaissance du projet de développement touristique, du complexe sportif et de loisirs sur la commune.

L'aire de skate-parc et le mini parcours de santé seront appréciés par les jeunes apprentis et jeunes issus de l'IME. Cela pourrait aussi servir de support pédagogique pour les enseignements sportifs.

Nous ne doutons pas de l'intérêt social d'un tel équipement qui pourrait permettre aux jeunes de rencontrer leurs pairs et aller ainsi vers toujours plus d'inclusion.

Dans le cadre de ces projets et les politiques sociales actuelles, nous nous associons à la mairie de Sainte-Fortunade pour travailler sur les chemins de randonnées déjà existants et futurs. Notre action consistera notamment à participer au balisage,

à l'entretien et à la mise en place de supports permettant la découverte de la faune et la flore locale.

Les ateliers espaces verts et menuiserie seront mobilisés et s'appuieront sur ce projet afin de poursuivre et d'approfondir les apprentissages professionnels auprès des jeunes. Les unités d'enseignement de l'IME et du CFA Inclusif travailleront en étroite collaboration. Ils identifieront les contenus pédagogiques afin de valoriser les attraits de ces chemins dans une approche ludique et éducative.

De plus, nous espérons pouvoir nous inscrire dans le projet «Créer, Bricoler et exposer » sur le thème des nichoirs et hôtels à insectes pour impulser une dynamique partenariale et confirmer notre désir de participer plus activement à la vie locale.

Enfin, nous saluons l'intérêt porté par la mairie de s'associer à nos valeurs de citoyenneté et de solidarité.



L'APE toujours active pour les enfants

Dans un contexte sanitaire particulier, l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Sainte-Fortunade, reste présente malgré tout. Au mois de décembre, les membres du bureau ont organisé une vente de sapins et de jacinthes, les enfants n'ont pas été oubliés par le Père Noël qui a fait un détour par l'école pour une distribution de cadeaux et de chocolats. En ce début d'année, une vente de gâteaux a été proposée remportant un franc succès, initiative appréciée par les parents de l'école et qui a permis à l'association d'engendrer un bénéfice qui sera utilisé au profit des enfants. Même si certains événements n'ont pas pu avoir lieu, tel que le traditionnel loto, les projets ne s'arrêtent pas pour autant, et un marché aux fleurs sera proposé au printemps (des bons de pré-commandes seront distribués). La crise n'arrête pas l'APE qui est plus que jamais déterminée à apporter un peu de bonheur aux enfants dans cette période difficile.



Le Foyer Rural de Sainte-Fortunade

a pris la décision de procéder à une année blanche. Suite à la pandémie du Covid 19, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas réclamer de cotisations à ses adhérents ou de reporter celles qui avaient déjà été réglées sur l'année suivante. En effet, (Marche des Châteaux, Fête du Foyer et Voyages) étant suspendus, cela ne semblait pas justifié.

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale quant à elle fonctionne normalement tout en respectant les consignes sanitaires (gel, masque, pas plus de 2 personnes).

Elle dispose de 800 ouvrages (romans, policiers, documentation... etc.) renouvelés régulièrement par les soins de la Médiathèque et de la BDP, mais au-delà des prêts de livres gratuits, la Bibliothèque est également un lieu d'échanges et de lien social pour notre commune.

N'hésitez pas à venir nous voir aux horaires suivants :

Mardi : 15 h-17 h - Jeudi : 15 h 30-17 h 30.

Caroline et Éliane vous attendent. En ces temps de pandémie, un bon livre permet de rêver et de s'évader.



Comité de Jumelage

Nous espérons vivement qu'en décembre de cette année, le Marché de Noël nous permettra de proposer comme à l'accoutumée, les délicieuses spécialités de nos partenaires de Flachslanden. Pour rester en contact avec nos amis, Zeno Lamers et Elvira Lemoigne, les deux présidents du jumelage, maintiennent un échange régulier par téléphone et par courriels. Une vidéoconférence a été organisée avec les trois maires du jumelage: Sainte-Fortunade, Cornil et Flachslanden.

Nos amis de Flachslanden sont comme nous affectés par de nombreuses restrictions dues au virus. En Allemagne, les restaurants et les cinémas sont fermés. Les manifestations culturelles ou sportives restent interdites. Il est également demandé à la population de ne pas entreprendre de voyages touristiques chez eux en Allemagne ou à l'étranger.

Nous espérons qu'il sera à nouveau possible d'inviter nos amis allemands cet été, date prévue : du 25 au 29 août 2021... si la situation sanitaire le permet !

Pommier de la Corrèze ("Rouge de Vergne") planté à Flachslanden par le conseiller municipal **Willy Kirschbaum** et la présidente du jumelage **Elvira Lemoigne**



Panneau à l'entrée de Flachslanden affichant les armoiries des trois villes jumelées.



Les Réveillés de Sainte-Fortunade

Une assemblée générale en visio

C'est en février qu'a eu lieu finalement l'assemblée générale afin de clôturer la saison 2019-2020, initialement prévue en novembre 2020.

À l'année exceptionnelle, moyens et bilans exceptionnels. Le conseil d'administration a donc décidé de la tenir en visioconférence. Il est à noter le maintien du concert-tapas de mars 2020, dans une bonne ambiance, avec le groupe de Montpellier « Une Touche d'Optimisme », 53 membres (adultes et enfants), environ une vingtaine de répétitions et 4 veillées intergroupes folkloriques. Côté spectacles, 6 représentations dont 1 festival, soit une perte de 75%.

Une année marquée par la visite du président national de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français à Sainte-Fortunade pour rencontrer les groupes de Corrèze, confédérés ou non, dans le cadre de sa tournée « les yeux dans les yeux ».

Le côté « coulisse » de l'association reste lui aussi actif, avec une présence importante sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et une labellisation « Jeunesse et éducation populaire » des services de l'État.

L'association a renouvelé son adhésion à la FAL de la Corrèze et à l'association des marchés de la commune.

Côté finances, l'année écoulée voit un résultat déficitaire, équilibré par l'excédent de l'année précédente.



Enquête de satisfaction sur le bulletin municipal

Dans notre précédent bulletin municipal, n° 76, nous vous avons glissé une enquête de satisfaction afin d'améliorer la communication entre vous et la municipalité.

Malheureusement en raison d'un retour d'enquête très

insuffisant (35 réponses), nous ne pouvons pas nous permettre de tirer des conclusions

Nous pensons que 4,5 % des 780 ménages fortunadais ne sont pas représentatifs de la pensée globale des habitants de Sainte-Fortunade.

Néanmoins, Madame le maire et l'équipe municipale tiennent à remercier les personnes ayant pris le temps de remplir ce questionnaire et de le retourner.

Notre région est victime d'une recrudescence de cambriolages, quelques conseils de la gendarmerie

SÉCURISER LES ACCÈS

- Équipez vos portes d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton, entrebâilleur).
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

RESTER VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.**
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais un inconnu seul dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE PAS COMMETTRE D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Une bonne entente entre voisin facilite la surveillance des maisons. Pensez à prévenir votre voisinage de confiance lors de vos absences, même courtes.

ANTICIPER

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.
- Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur: www.interieur.gouv.fr

Parler de l'environnement c'est bien, agir c'est mieux !

On le sait, il est urgent d'agir pour protéger la planète et notre précieuse nature. L'avenir de nos enfants sur cette terre dépend de quelques gestes simples de notre part :

- Tri sélectif : Un dépliant est disponible à la mairie pour vous aider dans cette démarche mais sachez que les cartons, les végétaux, la ferraille et les encombrants sont à déposer dans les déchetteries. Toutes les infos sur www.agglo-tulle.fr

- Éco-jardinage: Cultiver son jardin en bannissant les produits chimiques et en privilégiant les engrais naturels. Faire son compost avec ses déchets.

- Circuits courts: Consommer des produits locaux cultivés par nos maraîchers et nos éleveurs (*voir leurs coordonnées dans l'agenda communal 2021*) et les cuisiner par vos soins, afin d'éviter des plats industriels.

- Gestion de la forêt: Éviter les coupes claires, replanter des essen-

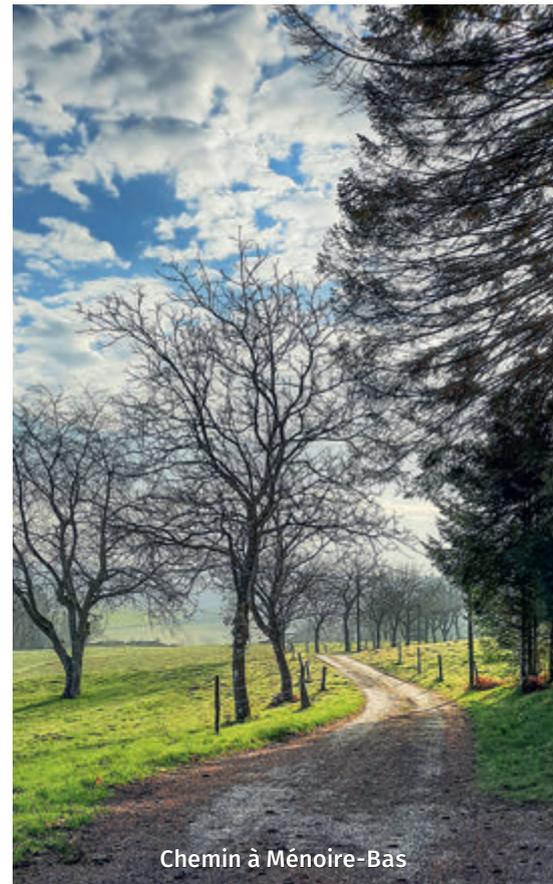
ces adaptées et diversifiées. Vérifier que les forestiers remettent en état les chemins après leur passage ce qui est obligatoire.

- Favoriser la biodiversité : Planter ou conserver des haies nécessaires à la nidification de nombreux oiseaux. Favoriser la conservation des milieux naturels en proscrivant les décharges sauvages et la pollution par le plastique.

- Économiser l'eau : Privilégier les douches au lieu des bains. Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins. Installer des économiseurs d'eau sur les robinets.

- Recycler les objets du quotidien : Donner une seconde vie à vos vêtements et à vos objets du quotidien en les transformant, les vendant ou en les déposant dans une association.

Ces quelques réflexions ne sont pas exhaustives et chacun peut contribuer à améliorer notre environnement par de petits gestes simples.



Chemin à Ménoire-Bas

Ordures ménagères

Tull'Agglo a pris en compte le désordre récurrent au niveau des déchets au Bois de Paumel. Normalement le site devrait être pourvu de citernes enterrées de capacités suffisantes durant l'été 2021. Celles-ci permettront de récolter : verre, papiers, emballages et ordures ménagères. Dans l'attente de cette réalisation nous demandons aux usagers de faire preuve de civisme et en cas de saturation des conteneurs de bien vouloir déposer leurs ordures dans ceux non encore remplis de la commune.

Pour ce qui est des autres points de collectes, la réflexion continue et un nouveau plan plus fonctionnel devrait poindre sous peu.

Merci pour vos efforts et votre indulgence pour ce problème de salubrité de la commune qui pourrait vite avoir les conséquences que vous devinez.

Restaurant L'étape, changement de propriétaire

Pierre Gorce passe la main. Nous lui souhaitons une douce retraite et le remercions chaleureusement pour sa convivialité. La relève est assurée par Laëtitia Chalandre qui ne ménage pas son énergie pour mettre sa touche personnelle dans la nouvelle décoration du restaurant. Dans le vif espoir de pouvoir accueillir les clients à la mi-mai, le rez-de-chaussée (bar et restaurant) a été relooké, la cuisine à l'étage rénovée. Un four à bois est venu compléter l'équipement afin

de cuire des pizzas et autres plats traditionnels. Laëtitia prévoit une carte courte avec des plats de notre région, privilégiant des produits de proximité. Dans cet esprit, Pierrot lui transmet son savoir-faire et sa recette des farcidures.

Nous sommes tous impatients de pouvoir nous attabler de nouveau à L'étape et partager de bons petits plats. Laëtitia nous accueillera tous les midis sauf le dimanche. Le restaurant sera aussi ouvert les vendredis et samedis soir.



Ça avance, ça avance !

Notre Maire a proposé, dès janvier les services de la mairie pour ouvrir un centre de vaccination, malheureusement le retard dans la distribution des vaccins retarde cette ouverture. Mais soyons confiants les vaccins arrivent et nous pourrons à nouveau reprendre nos vies.

Les nombreux chantiers que nous avons entrepris avancent à grands pas et c'est tant mieux pour nos concitoyens.

- Ainsi Martine Dupin de Beyssat a mis en place un calendrier de réunions où tous les conseillers municipaux ont été conviés. Chaque président de commission a présenté l'avancement de ses opérations et a ouvert un débat sur les projets de l'année suivante. Une fois ceux-ci retenus, avec l'accord des membres du conseil municipal, le ou la président(e) a préparé son budget pour faire face aux futurs engagements. Celui-ci est présenté bien évidemment en conseil municipal.
- L'étude que nous avons lancée sur l'aménagement de la commune et les premières réflexions sur la revitalisation du centre bourg ont été présentées en conseil municipal. De plus, les commerçants et les propriétaires de gîtes ont été conviés pour connaître les premiers constats proposés par le bureau d'étude. Tout le monde a planché et présenté ses observations.
- Le chantier des vestiaires progresse et nous pensons que les



19 élus pourquoi faire ?

Nous avons demandé, avec certains élus de la majorité, qu'une réflexion globale d'aménagement et d'équipement de notre centre-bourg soit menée par un cabinet d'étude et prenne en

compte les besoins des usagers dans leur globalité (mobilité, équipements, cadre de vie...). Cela permettra d'orienter les futurs projets et de valider ceux envisagés.

La réhabilitation de la plateforme du stade, qui était au cœur des idées des deux listes lors des élections, ne peut que nous satisfaire mais nous émettons des réserves quant à l'avant-projet proposé et au coût financier total de 370 000 euros. Ce projet n'était possible que grâce à la bonne gestion de l'équipe précédente et à sa pugnacité pour récupérer la dotation bourg centre. Peut être aurait il fallu lancer plusieurs tranches afin de faire face à une baisse éventuelle de budget lors des années à venir. Un peu de prudence et moins d'affichage serait de bonne augure...

Le diagnostic lancé sur la revitalisation du commerce, effectué par un bureau d'étude extérieur, a conforté notre argumentaire concernant le stationnement en centre-bourg suffisamment doté. Les fortunadais peuvent faire preuve de bonne volonté et savent marcher quelques dizaines de mètres pour acheter leur pain et leur journal. D'ailleurs nous pouvons remarquer que souvent ce sont les plus âgés qui font cet effort !

Nous saluons la signature par notre commune avec Tulle Agglo d'une OPAH-RU visant à aider et accompagner les propriétaires d'habitat délaissé. La révision du PLU se poursuit et le diagnostic montre la limite de l'urbanisation des terrains. Nous souhaitons que cette révision permette également d'aider les propriétaires dans la gestion de nos espaces boisés afin d'éviter notamment l'érosion des sols et la destruction de nos paysages.

À la commission école, nous tenons notre place aussi et soutenons le main-

travaux seront terminés fin juin.

- L'étude du projet d'aménagement de la plate-forme est maintenant terminée, nous attendons la position de l'architecte des bâtiments de France pour lancer l'appel d'offres. La commission chargée d'ouvrir et d'étudier les propositions des entreprises devra être vigilante pour ne pas dépasser le budget initialement prévu de 260 000€ HT (la commune récupère une partie de la TVA).
- Grâce à la ténacité de notre collègue Frédéric Bouysson lors du mandat précédent, demandant à chaque commission budgétaire qu'un courrier soit adressé ou un rendez-vous pris auprès de l'État pour le reversement de la subvention centre bourg injustement supprimée, l'État a finalement versé cette enveloppe. Cela nous a permis de présenter un budget 2021 excédentaire sans augmentation des impôts et sans emprunts.
- Martine Dupin de Beyssat s'est offusquée des conditions dans lesquelles les enfants de la commune effectuaient depuis des années, leur sieste au sein de l'école. Aussi dès la rentrée des vacances de printemps l'organisation en sera modifiée. Par ailleurs notre maire a demandé à Corrèze Ingénierie de plancher immédiatement sur la construction d'un nouveau dortoir. Nous saluons cette réactivité.

Le groupe de la majorité

« Sainte-Fortunade, une passion commune »

tien des rythmes périscolaires gratuit qui donnent satisfaction depuis leur mise en place et comme le souhaite la majorité des familles. Une urgence se présente à nous : la remise aux normes du dortoir de la maternelle. Nous proposons donc de revoir les priorités et reporter le projet de skate-parc, d'autant que nous n'avons eu aucune preuve d'études prospectives pertinentes pour cet équipement.

Plus globalement, l'ambiance des réunions de travail et des conseils municipaux s'est apaisée depuis notre dernier article. Les débats ont-ils été déplacés ? Nous avons l'impression que dans certaines commissions communales, ils se tiennent avant la tenue de la commission avec des habitants non-élus, et sans les élus de notre groupe. Nous arrivons ainsi le jour J où une présentation des projets nous est faite, telle une réunion publique. Dans la même ligne de conduite, les budgets des commissions ont été préparés en dehors des commissions ; un mode de fonctionnement que nous découvrons...

Comment ne pas s'étonner de découvrir sur Facebook certaines décisions municipales !

Enfin, nous soutenons le projet de l'agglo de développer sur le territoire le projet initié par la commune de Naves de créer une association de Centrales Villageoises.

Ce projet photovoltaïque, collectif, citoyen, durable vise à produire de l'électricité localement à partir du soleil : une source renouvelable, naturelle, décarbonée en minimisant l'impact sur la biodiversité, qui permet de ne pas artificialiser encore plus les sols.

Les toitures des particuliers, des entreprises, des collectivités, des agriculteurs sont utilisées et la plus value est de faire travailler le plus possible d'entrepreneurs locaux à l'installation de ces panneaux.

Ce groupement préfigure la future société coopérative locale à gouvernance citoyenne ; habitants, collectivités territoriales, entreprises, associations... chacun pourra y souscrire des parts sociales.

Les élus de l'opposition

« Sainte-Fortunade, avançons ensemble »



Invitation
Recycler, bricoler, exposer

Offrons aux oiseaux et aux insectes de nos jardins des nichoirs et des hôtels.

Du plus simple au plus original, en utilisant ce qui encombre vos ateliers et placards, nous vous proposons de vous amuser en bricolant ces petits abris et de les exposer dans le parc du château pendant juillet et août. Déposer à la mairie vos créations, date limite : **15 juin**. Ils devront être sur pied (pieu, manche) pour faciliter leur installation. Chaque vendredi soir lors des Marchés de Pays, les visiteurs seront appelés à choisir le plus créatif, le plus recyclé, le plus insolite...

